

NORME
INTERNATIONALE

ISO
7227

Première édition
1987-12-01

AMENDEMENT 1
2004-09-01

Véhicules routiers — Dispositifs
d'éclairage et de signalisation
lumineuse — Vocabulaire

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
Road vehicles — Lighting and light signalling devices — Vocabulary
(standards.iteh.ai) AMENDMENT 1

ISO 7227:1987/Amd 1:2004

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c7cf0a1-fab8-44fd-a341-
eb15d064c48d/iso-7227-1987-amd-1-2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c7cf0a1-fab8-44fd-a341-eb15d064c48d/iso-7227-1987-amd-1-2004)



Numéro de référence
ISO 7227:1987/Amd.1:2004(F)

© ISO 2004

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7227:1987/Amd 1:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c7cf0a1-fab8-44fd-a341-eb15d064c48d/iso-7227-1987-amd-1-2004)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c7cf0a1-fab8-44fd-a341-eb15d064c48d/iso-7227-1987-amd-1-2004>

© ISO 2004

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 7227:1987 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, sous-comité SC 8, *Éclairage et signalisation*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c7cf0a1-fab8-44fd-a341-eb15d064c48d/iso-7227-1987-amd-1-2004>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7227:1987/Amd 1:2004](#)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c7cf0a1-fab8-44fd-a341-
eb15d064c48d/iso-7227-1987-amd-1-2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c7cf0a1-fab8-44fd-a341-eb15d064c48d/iso-7227-1987-amd-1-2004)

Véhicules routiers — Dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse — Vocabulaire

AMENDEMENT 1

Page 7, Article 3

Ajouter les termes et définitions suivants.

3.47

feu de circulation diurne

feu tourné vers l'avant servant à améliorer la visibilité d'un véhicule en conduite de jour

3.48

feu à source lumineuse remplaçable

feu dans lequel il est possible de remplacer la (les) source(s) par une (des) source(s) équivalente(s) de même type

3.49

feu à source lumineuse non remplaçable

feu dans lequel la (les) source(s) lumineuse(s) est (sont) conçue(s) pour être fixée(s) de manière permanente et pour lequel il n'est pas possible de remplacer la (les) source(s) lumineuse(s) sans détérioration du module source

3.50

système à la lumière distribuée

système qui transmet la lumière d'une source lumineuse amovible vers une ou plusieurs fonctions lumineuses

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7227:1987/Amd 1:2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c7cf0a1-fab8-44fd-a341-eb15d064c48d/iso-7227-1987-amd-1-2004)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c7cf0a1-fab8-44fd-a341-
eb15d064c48d/iso-7227-1987-amd-1-2004](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c7cf0a1-fab8-44fd-a341-eb15d064c48d/iso-7227-1987-amd-1-2004)

ICS 01.040.43; 43.040.20

Prix basé sur 1 page